



Association Flottille en Pertuis – Musée du Platin

BROCANTE MARINE EXPOSITION d'artistes sur le thème de la mer

RENDEZ-VOUS DE L'ILE DE RÉ Lundi 5 août 2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Adresse Mail :@.....

INSCRIPTION PARTICULIER

- JOINDRE LA PHOTOCOPIE RECTO/VERSO DE LA CARTE D'IDENTITÉ VALIDE

- REMPLIR L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR CI-JOINTE

INSCRIPTION PROFESSIONNEL

JOINDRE LA PHOTOCOPIE INTÉGRALE DE VOTRE REGISTRE DE COMMERCE

N° RC :

Délivré à

Le

Cocher le nombre de mètres souhaités

3m = 45 €

6m = 90€

9m = 135 €

Tous les emplacements sont d'une largeur de 2m.

Ci-joint un règlement :

Par chèque d'un montant de€ (à l'ordre de l'Association Flottille en Pertuis)

En espèces de.....€

Par virement.....

Banque : 11706 / Guichet : 33018 / Compte :
42185440000 / Clé : 65
IBAN : FR76 1170 6330 1842 1854 4000 065
BIC : AGRIFRPP817

Association Flottille en Pertuis – Musée du Platin

4 Cours Félix Faure – BP2 - 17630 LA FLOTTE

Tél. : 05 46 09 61 39 / Mail : contact@museeduplatin.fr / www.museeduplatin.fr

MODALITE DE FONCTIONNEMENT

La participation à la brocante implique des modalités de fonctionnements énoncées ci-après :

- 1- La réservation d'un emplacement sera entérinée à la remise d'un dossier complet. Aucune réservation ne sera considérée comme validée en cas de pièces manquantes. Aucune option ne sera prise en compte.
- 2- Le numéro de votre emplacement vous sera communiqué une quinzaine de jour avant la date de la brocante dans la mesure du possible. L'emplacement peut être amené à être modifié.
- 3- Le numéro d'emplacement, n'est pas acquis d'une année sur l'autre.
- 4- Les chèques et espèces de réservation d'emplacement seront mis à l'encaissement 15 jours avant la date de la manifestation.
- 5- Aucun remboursement ne sera effectué de la part de l'Association Flottille en Pertuis en cas de mauvais temps, de désistement ou d'absence.
- 6- Les véhicules ne seront pas autorisés à stationner sur les emplacements.
- 7- Les parkings « Place de Verdun » et « Square du 11 novembre » seront payants toute la journée, même pour les exposants. Les Parkings Eugène Chauffour et de La Clavette le seront également. Seul le parking de la base nautique sera gratuit.
- 8- Aucun stand d'alimentation ne sera autorisé lors de cette manifestation.
- 9- Les emplacements sont d'une largeur de 2 mètres, nous vous serions reconnaissants de respecter les dimensions afin que les visiteurs puissent circuler aisément dans l'allée centrale.
- 10- Les emplacements ne pourront être modifiés le jour de la brocante.
- 11- Pour des raisons écologiques et réglementaires, nous vous demandons de bien vouloir laisser vos emplacements aussi propres qu'à votre arrivée. Des conteneurs sont disposés, à proximité, à cet effet.

Le :

A :

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Pour être définitive, votre inscription devra comprendre :

- ✓ Votre règlement
- ✓ La photocopie **recto/verso** de votre carte d'identité ou registre de commerce
- ✓ Les modalités de fonctionnement
- ✓ **Pour les particuliers** l'attestation sur l'honneur

Association Flottille en Pertuis – Musée du Platin

4 Cours Félix Faure – BP2 - 17630 LA FLOTTE

Tél. : 05 46 09 61 39 / Mail : contact@museeduplatin.fr / www.museeduplatin.fr

POUR LES PARTICULIERS MERCI DE REMPLIR L'ATTESTATION CI-DESSOUS

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....

né(e) à..... vivant à.....

et titulaire de la carte d'identité n°.....

délivrée le..... par.....

déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du commerce), et non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du code pénal).

Le.....

A.....

Signature